

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 18356 Numéro SIREN : 804 388 627 Nom ou dénomination : HOMUNITY
--

Ce dépôt a été enregistré le 02/07/2020 sous le numéro de dépôt 36395



20200363952019

DATE DEPOT : 02/07/2020

N° DE DEPOT : 36395

N° GESTION : 2014B18356

N° SIREN : 804388627

DENOMINATION : HOMUNITY

ADRESSE : 14 rue de Rome 75008 Paris

MILLESIME : 2019

Bilan actif

Greffes du Tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

02 JUIL. 2020

Sous le N° : 36395

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	35 376	8 239	27 137	3 226
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	9 500		9 500	
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 003		7 003	7 003
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	51 878	8 239	43 640	10 229
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	6 094		6 094	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 035 300		1 035 300	205 080
Autres créances	14 840		14 840	16 819
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	133 000		133 000	64 000
Disponibilités	1 276 179		1 276 179	382 842
Charges constatées d'avance (3)	20 297		20 297	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 485 710		2 485 710	668 742
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 537 588	8 239	2 529 350	678 970
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	20 542	20 542
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	239 650	239 650
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 054	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	168 064	-191 845
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 161 832	361 963
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 592 142	430 310
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 156	2 989
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120 650	66 309
Dettes fiscales et sociales	808 329	141 290
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 073	38 073
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	937 208	248 660
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 529 350	678 970
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	937 208	248 660
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS HOMUNITY

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 2 529 350 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 161 832 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

■ Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	2 000	9 004		11 004
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 941	17 431		24 372
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	8 941	26 434		35 376
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		9 500		9 500
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	7 003			7 003
Immobilisations financières	7 003	9 500		16 503
ACTIF IMMOBILISE	15 944	35 934		51 878

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		26 434	9 500	35 934
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		26 434	9 500	35 934
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Notes sur le bilan

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU CAP IMMO 139 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 170 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 172 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 179 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 166 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 120 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 167 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 171 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 184 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 142 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 107 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 105 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 154 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 145 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 175 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 126 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 157 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 121 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 168 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 143 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 173 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 159 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 132 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 158 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 151 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 153 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 150 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 109 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 108 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 103 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 183 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 147 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 114 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 155 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 162 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 144 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 138 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 189 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 152 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 181 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 148 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 116 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 102 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 191 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 112 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 137 75010 PARIS			100,00	

Notes sur le bilan

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
SASU CAP IMMO 140 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 165 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 117 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 129 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 146 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 106 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 125 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 195 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 111 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 192 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 177 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 130 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 135 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 128 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 161 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 100 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 182 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 123 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 110 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 101 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 149 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 178 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 174 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 194 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 134 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 156 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 163 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 115 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 131 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 133 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 190 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 127 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 169 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 113 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 124 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 104 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 187 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 160 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 185 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 188 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 136 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 176 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 141 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 164 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 118 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 193 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 186 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 180 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 122 75010 PARIS			100,00	
- Participations				

Notes sur le bilan

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
(détenues entre 10 et 50%)				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	438	494		932
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 277	2 030		7 307
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	5 715	2 524		8 239
ACTIF IMMOBILISE	5 715	2 524		8 239

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 077 439 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 003		7 003
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 035 300	1 035 300	
Autres	14 840	14 840	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	20 297	20 297	
Total	1 077 439	1 070 437	7 003
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Banque - Intérêts courus à recevoir	7 163
Total	7 163

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 937 208 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120 650	120 650		
Dettes fiscales et sociales	808 329	808 329		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	8 229	8 229		
Produits constatés d'avance				
Total	937 208	937 208		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	3 156			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 0 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	32 420
Dettes provis. pr congés à payer	32 142
Primes de bilan CAP	11 000
Charges sociales si congés à payer	11 963
URSSAF CAP	3 992
Etat - autres charges à payer	13 655
Total	105 173

Notes sur le bilan

Autres informations

Les rémunérations des dirigeants de la société HOMUNITY sont pour partie fixées en fonction des performances de l'entreprise et leur détermination interviendra au cours du prochain exercice. La charge induite ne figure donc pas dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	20 297		
Total	20 297		

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles				
218100 - Instal.gales, agencet, aménagt.di	11 004		11 004	2 000
218300 - Matériel de bureau	24 372		24 372	6 941
281810 - Amortis. instal. gales, agencet. di		932	-932	-438
281830 - Amortis. matér.bureau et inform		7 307	-7 307	-5 277
	35 376	8 239	27 137	3 226
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
261000 - Titres de participation	9 500		9 500	
	9 500		9 500	
Autres immobilisations financières				
275000 - Dépôts et cautionnements	7 003		7 003	7 003
	7 003		7 003	7 003
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	51 878	8 239	43 640	10 229
Stocks				
Avances, acomptes s/ commandes				
409100 - Fournisseurs - acomptes s/com	6 094		6 094	
	6 094		6 094	
Créances				
Clients et comptes rattachés				
411000 - Clients	1 035 300		1 035 300	205 080
	1 035 300		1 035 300	205 080
Fournisseurs débiteurs				
401000 - Fournisseurs	1 019		1 019	
	1 019		1 019	
Personnel - Organismes sociaux				
421100 - Personnel - rémunérations dues				4 705
				4 705
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
445660 - TVA déductible s'aut.biens et sc	11 886		11 886	6 101
445662 - TVA déductible sur frais généra	15		15	
445860 - TVA sur factures non parvenues	1 920		1 920	500
445870 - TVA sur factures à établir				5 500
	13 821		13 821	12 101
Autres créances				
455100 - Associés - ARNAUD				13
				13
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
506000 - Obligations	133 000		133 000	64 000
	133 000		133 000	64 000
Disponibilités				
512000 - Banque				304 863
512110 - LIVRET	15 000		15 000	15 000
512130 - Crédit du Nord Etebac	1 035 220		1 035 220	
512200 - COMPTE A TERME	200 193		200 193	60 042
512500 - MANGOPAY-COMPTE VIRTUE	18 512		18 512	903

Détail du bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
518800 - Banque - Intérêts courus à recev	7 163		7 163	1 943
530000 - Caisse	91		91	91
	1 276 179		1 276 179	382 842
Charges constatées d'avance				
486000 - Charges constatées d'avance	20 297		20 297	
	20 297		20 297	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 485 710		2 485 710	668 742
TOTAL ACTIF	2 537 588	8 239	2 529 350	678 970

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social		
101300 - Capital souscrit-appelé, versé	20 542	20 542
	20 542	20 542
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
104100 - Primes d'émission	239 650	239 650
	239 650	239 650
Réserve légale		
106100 - Réserve légale	2 054	
	2 054	
Report à nouveau		
110000 - Report à nouveau (solde créditeur)	168 064	
119000 - Report à nouveau (solde débiteur)		-191 845
	168 064	-191 845
Résultat de l'exercice	1 161 832	361 963
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 592 142	430 310
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
455200 - Associés - QUENTIN	2 638	1 192
455300 - Associés - CHARLES	518	1 797
	3 156	2 989
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	88 230	63 309
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	32 420	3 000
	120 650	66 309
Personnel		
421100 - Personnel - rémunérations dues	4 268	
425000 - Personnel - avances et acomptes	20	921
428200 - Dettes provis. pr congés à payer	32 142	6 980
428610 - Primes de bilan CAP	11 000	
	47 431	7 901
Organismes sociaux		
431000 - Sécurité sociale	46 447	17 229
437100 - Caisse de retraite cadres	39 776	10 869
437200 - Taxe apprentissage	1 481	1 481
437300 - Formation professionnelle	4 423	1 266
437800 - Autres caisses	4 678	1 942
438200 - Charges sociales s/congés à payer	11 963	2 807
438610 - URSSAF CAP	3 992	
	112 759	35 594
Etat, Impôts sur les bénéfices		
444000 - Etat - impôts sur les bénéfices	443 291	55 024
	443 291	55 024
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
445200 - TVA due intracommunautaire	15	
445510 - TVA à décaisser	10 882	9 085
445710 - TVA collectée	172 550	33 347
	183 447	42 432
Autres dettes fiscales et sociales		
442100 - Prélèvements à la source (IR)	7 746	

Détail du bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
448600 - Etat - autres charges à payer	13 655	339
	21 401	339
Dettes fiscales et sociales	808 329	141 290
Autres dettes		
419800 - Clients - RRR à accorder		33 000
467100 - WEMMO	5 073	5 073
	5 073	38 073
TOTAL DETTES	937 208	248 660
TOTAL PASSIF	2 529 350	678 970

HOMUNITY
Société par actions simplifiée au capital de 20 542 euros
Siège social : 14, rue de Rome – 75008 Paris
804 388 627 RCS Paris

(la « Société »)

**ACTE CONSTATANT LES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 24 JUIN 2020**

L'an deux mille vingt,

Le 24 juin, au siège social,

La société **HOMMING**, société par actions simplifiée dont le siège social est situé au 14, rue de Rome – 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro d'identification unique 822 528 725, elle-même représentée par Quentin Romet en qualité de président,

propriétaire de la totalité des vingt mille cinq cent quarante-deux (20 542) actions composant l'intégralité du capital de la Société (l'« **Associé Unique** »),

connaissance prise du rapport de gestion du président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels,

après avoir pris acte que la SAS A.C.R.-A.D.C. Cabinet Pierquin, commissaire aux comptes titulaire de la Société, a été informée des présentes décisions,

a pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2019 ;
- Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2019 ;
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Pouvoirs en vue des formalités légales.

PREMIÈRE DÉCISION

(Approbation des comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2019)

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président, du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels et des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2019,

approuve les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2019 comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils ont été présentés, faisant apparaître un bénéfice net comptable d'un million cent soixante-et-un mille huit cent trente-deux (1 161 832) euros ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports ;

donne en conséquence au président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice ; et

constate qu'aucune dépense et charge, visées aux articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts, non déductible du résultat fiscal n'a été exposée au cours de l'exercice.

DEUXIÈME DÉCISION

(Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2019)

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président, du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels et des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2019,

approuve la proposition de répartition des résultats qui lui a été présentée ;

décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice social clos le 31 décembre 2019 s'élevant à un million cent soixante-et-un mille huit cent trente-deux (1 161 832) euros au compte de « report à nouveau » dont le solde créditeur ressortira à un million trois cent vingt-neuf mille huit cent quatre-vingt-seize (1 329 896) euros ;

prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 *bis* du Code général des impôts, que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes depuis sa constitution.

TROISIÈME DÉCISION

(Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce)

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport du président,

approuve les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce conclues au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIÈME DÉCISION

(Pouvoirs en vue des formalités légales)

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président,

donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

* *

*

De tout ce que dessus, il a été établi le présent acte qui a été signé, après lecture, par l'Associé Unique.

HOMMING, Associé Unique,
Représenté par Quentin Romet, président de HOMMING

A.C.R. - A.D.C.

Cabinet PIERQUIN

EXPERTISE-COMPTABLE

COMMISSARIAT AUX COMPTES

S.A.S. au Capital de 294.400 Euros

"HOMUNITY"

Siège Social et Bureau

18, rue Edmond Pierrot

WARCQ

08000 Charleville-Mézières

Tél. 03 24 59 70 50

Fax 03 24 56 12 59

E-mail :

cabinet.pierquin@cabinet-pierquin.com

Site internet :

www.cabinet-pierquin.com

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 20.542 euros

Siège Social

14, Rue de Rome

75008 PARIS

R.C.S. PARIS

SIRET : 804.388.627.00031

CODE APE : 6312Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR

LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2019

(Du 1^{er} Janvier 2019 au 31 Décembre 2019)

membre du réseau
absoluce

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région d'Amiens

Société de Commissariat aux Comptes - Membre de la Compagnie Régionale de Reims

SIRET 351.532.528.00046 - APE 6920Z - RCS Sedan - TVA intracommunautaire FR 16.351.532.528

Souscripteur des assurances professionnelles dans les conditions prévues par l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 et du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expert-comptable ainsi que de l'article R.822-70 du code de commerce relatif à l'exercice de l'activité de commissaire aux comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2019

A l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « HOMUNITY » relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les postes comptables relatifs aux clients/ventes, aux fournisseurs/achats, et au personnel.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

A.C.R. - A.D.C.

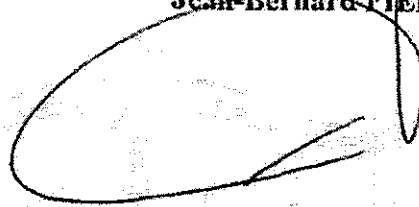
Cabinet PIERQUIN

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Warcq,
Le 25 Février 2020

Le Commissaire aux Comptes,
Jean-Bernard PIERQUIN :

A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to be 'Jean-Bernard Pierquin', is written over the printed name. The signature is enclosed within a large, hand-drawn oval loop.

Bilan actif

	Bra	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	35 376	8 239	27 137	3 226
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	9 500		9 500	
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 003		7 003	7 003
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	51 876	8 239	43 640	10 229
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	6 094		6 094	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 035 300		1 035 300	205 080
Autres créances	14 840		14 840	16 819
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	133 000		133 000	64 000
Disponibilités	1 276 179		1 276 179	382 842
Charges constatées d'avance (3)	20 297		20 297	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 465 710		2 465 710	660 742
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 537 588	8 239	2 529 350	678 970
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

**COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT**
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	20 542	20 542
Ecart de réévaluation	239 650	239 650
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles	2 054	
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	168 064	-191 845
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 161 832	361 963
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 399 142	439 310
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 156	2 989
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120 650	66 309
Dettes fiscales et sociales	808 329	141 290
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 073	38 073
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	937 208	248 660
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 529 350	678 970
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)		
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	937 208	248 660
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

**COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT**
Cabinet **PIERQUIN**
Commissaire aux Comptes

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS HOMUNITY

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 2 529 350 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 1 161 832 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Seuf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

**COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT**
Cabinet **PIERQUIN**
Commissaire aux Comptes

■ Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

**COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT**
Cabinet **PIERQUIN**
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif Immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	2 000	9 004		11 004
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 941	17 431		24 372
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	8 941	26 434		35 376
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		9 500		9 500
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	7 003			7 003
Immobilisations financières	7 003	9 500		16 503
ACTIF IMMOBILISE	15 944	35 934		51 878

**COMPTES ANNEXES
AU RAPPORT**
Cabinet **PIERQUIN**
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		26 434	9 500	35 934
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		26 434	9 500	35 934
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

**COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT**
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

■ Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

**COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT**
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital déterminé	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU CAP IMMO 139 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 170 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 172 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 179 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 166 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 120 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 167 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 171 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 184 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 142 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 107 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 105 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 154 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 145 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 175 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 126 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 157 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 121 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 168 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 143 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 173 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 159 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 132 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 158 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 151 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 153 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 150 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 109 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 108 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 103 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 183 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 147 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 114 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 155 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 162 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 144 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 138 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 189 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 152 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 181 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 148 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 116 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 102 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 191 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 112 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 137 75010 PARIS			100,00	

Notes sur le bilan

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Autre part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
SASU CAP IMMO 140 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 165 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 117 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 129 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 146 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 106 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 125 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 195 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 111 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 192 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 177 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 130 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 135 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 128 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 161 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 100 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 182 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 123 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 110 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 101 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 149 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 178 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 174 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 194 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 134 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 156 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 163 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 115 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 131 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 133 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 190 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 127 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 169 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 113 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 124 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 104 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 187 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 160 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 185 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 186 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 136 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 176 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 141 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 164 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 118 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 193 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 186 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 180 75010 PARIS			100,00	
SASU CAP IMMO 122 75010 PARIS			100,00	
- Participations				

Notes sur le bilan

(détenues entre 10 et 50%)

Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Compte-part de capital détenue	Résultat du dernier exercice clos

Amortissements des Immobilisations

	At début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations Incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	438	494		932
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 277	2 030		7 307
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	5 715	2 524		8 239
ACTIF IMMOBILISE	5 715	2 524		8 239

**COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT**
Cabinet **PIERQUIN**
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 077 439 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 003		7 003
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 035 300	1 035 300	
Autres	14 840	14 840	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	20 297	20 297	
Total	1 077 439	1 070 437	7 003
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Banque - Intérêts courus à recevoir	7 163
Total	7 163

**COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT**
Cabinet *PIERQUIN*
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 937 208 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant Total	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120 650	120 650		
Dettes fiscales et sociales	808 329	808 329		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	8 229	8 229		
Produits constatés d'avance				
Total	937 208	937 208		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	3 156			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 0 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	32 420
Dettes provis. pr congés à payer	32 142
Primes de bilan CAP	11 000
Charges sociales s/congés à payer	11 983
URSSAF CAP	3 992
Etat - autres charges à payer	13 655
Total	105 173

COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Autres informations

Les rémunérations des dirigeants de la société HOMUNITY sont pour partie fixées en fonction des performances de l'entreprise et leur détermination interviendra au cours du prochain exercice. La charge induite ne figure donc pas dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	20 297		
Total	20 297		